

## Troc et Partage

*Nous sommes en novembre, à la veille des fêtes de fin d'année, période durant laquelle notre individualisme est en principe mis de côté au profit d'un période de partage.*

*C'est l'occasion aussi de revenir un peu sur l'histoire de cet individualisme qui caractérise notre société, à l'heure où celle-ci est remise en question, progressivement.*

*Dans nos sociétés contemporaines, les idées d'Adam Smith, "inventeur" de la théorie économique, sont considérées comme intrinsèques à notre monde. L'intérêt personnel qui, malgré lui, converge vers l'intérêt national, la division du travail qui, en spécialisant les tâches, permet une meilleure productivité, sont considérées comme des lois aussi immuables que celle de la gravitation de Newton.*

*Et pourtant, cette croyance d'universalité du capitalisme n'a pu apparaître, en occident, qu'avec la découverte de l'Amérique, la cupidité de ses découvreurs (tous fortement endettés avant de partir à l'aventure) et les énormes richesses que le pillage des colonies a permis d'accumuler, avant de s'imposer aux autres continents.*

*Mais d'autres formes de société exist(ai)ent avant l'essor du capitalisme : des sociétés basées sur le partage, où le fruit de la pêche ou de la chasse était partagé avec la communauté, la motivation étant alors la reconnaissance sociale et un espoir de réciprocité. Dans ces sociétés, la solidarité, la fidélité et la sympathie sont les moteurs du système économique, alors que les sociétés capitalistes se développent dans une logique d'accumulation, de crise et d'innovation.*

*Il est peut-être utile de rappeler que l'inventeur de la théorie économique n'a pas écrit qu'un seul livre... A côté de "La Richesse des nations" figure un autre opus qui complète le premier, "La théorie des sentiments moraux", que la trop fameuse "main invisible du marché" n'apparaît qu'une seule fois dans son traité d'économie et que son sens a été totalement réinventé par les économistes néolibéraux et qu'à la page 400 de son traité d'économie, Adam Smith considère la division du travail comme "une monstruosité". Ce ne sont pas les ouvriers chinois qui sont chargés du montage de nos I-phone, pad, pod, etc. qui le démentiront.*

*Olivier Linder, directeur des finances*

## Département d'imagerie situation critique et mesures envisagées

Le Dr Mehmet Öksüz, médecin-chef du département d'imagerie médicale depuis novembre 2011 a signifié à la direction médicale de l'HNE sa volonté de quitter l'institution en avril 2015. La charge de travail, le poids des gardes et l'inertie décisionnelle l'ont conduit à rechercher une nouvelle situation professionnelle.

La fonction de médecin cadre dans le département d'imagerie d'un hôpital public multisite est devenue si lourde que l'HNE, comme d'autres établissements semblables, peine à conserver ses équipes dans la durée.

A l'origine de ce phénomène, la charge de travail, la fréquence des gardes, la charge administrative, la lenteur des prises de décisions liées notamment à l'existence dans le canton d'une clause du besoin en matière d'équipement lourds, ajoutées à une rémunération largement inférieure à celle proposée dans le secteur privé.

En plus du chef de département, trois autres médecins cadres ont donné leur démission à l'heure où nous écrivons ces lignes et plusieurs médecins radiologues hésitent encore à poursuivre leur carrière à l'HNE.

La situation est jugée sérieuse et critique, tant par la direction générale que par le conseil d'administration, en lien avec le rôle transversal d'un département de logistique médicale comme celui d'imagerie. Ils maintiennent le dialogue avec les médecins concernés et analysent avec eux des pistes organisationnelles et d'adaptation de leur rémunération à même de rendre l'HNE plus attractif tout en garantissant l'équité avec les autres médecins cadres de l'institution. Des démarches de recrutement sont par ailleurs en cours pour remplacer les cadres démissionnaires.

Autant dire que tout n'est pas simple puisque cette crise intervient dans une période dans laquelle la pression sur les charges de l'HNE est très forte et où les économies sont une fois encore à l'ordre du jour.

Un merci particulier à toutes celles et ceux dont les perspectives professionnelles sont assombries par ces départs planifiés et qui assurent malgré tout leur mission avec professionnalisme et prennent en charge nos patients de manière invariablement compétente.

## Apéritif de fin d'année



Le désormais traditionnel apéritif de Noël que la direction vous invite à partager pour vous manifester sa reconnaissance aura lieu aux dates suivantes, toujours à 16h30 au restaurant du personnel :

- |                     |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| - La Béroche        | lundi 1 <sup>er</sup> décembre |
| - Le Locle          | lundi 8 décembre               |
| - La Chrysalide     | mercredi 10 décembre           |
| - Val-de-Ruz        | jeudi 11 décembre              |
| - Val-de-Travers    | mardi 16 décembre              |
| - Pourtalès         | mercredi 17 décembre           |
| - La Chaux-de-Fonds | jeudi 18 décembre              |

# Enquête de satisfaction du personnel

## premiers résultats disponibles

La direction générale a été informée des résultats de l'enquête de satisfaction du personnel 2014. Vous êtes 872 à y avoir répondu, pour un taux de participation de 35% (37% en 2012).

Les résultats sont proches de ceux de l'enquête réalisée en 2012. Ainsi, le taux global de satisfaction s'élève cette année à 74% (contre 78% en 2012).

Cette année, il a été possible également de mettre en évidence les résultats de certains services, dès que 10 personnes avaient répondu à l'enquête. Ainsi, les scores peuvent différer en fonction des départements, et le même constat est possible au niveau des différents services d'un même département.

Une présentation sera effectuée au conseil d'administration dans sa séance du mois de janvier. Puis, les chiffres concernant les résultats de l'institution vous seront adressés avec vos fiches de salaire. Une présentation des résultats détaillés sera ensuite réalisée dans chacun des départements (uniquement les résultats le concernant). Enfin, des mesures d'amélioration seront priorisées, que ce soit au niveau de l'Hôpital, des départements ou des services.

La direction générale souhaite encore remercier toutes celles et ceux qui ont répondu à cette enquête. Dans un objectif d'amélioration continue, elle rappelle qu'il a été prévu que cet exercice se réitère régulièrement.

Alain Christinet, directeur des ressources humaines

## Nouvelle directrice logistique dès le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que, séduit par ses compétences et sa personnalité fédératrice, le conseil d'administration de l'HNE a désigné à la fonction de directrice logistique, dans sa séance du 6 novembre, Mme Anne-Laure Razimbaud, actuellement cheffe du service de l'ingénierie biomédicale.

Sa prise de poste, qui interviendra le 1<sup>er</sup> décembre, est d'autant plus attendue que le département vit une situation d'instabilité depuis plusieurs mois, en lien avec les départs successifs de Francis Bécaud et de Daniel Grüninger.

Mme Anne-Laure Razimbaud est âgée de 39 ans et habite le Val-de-Ruz. Elle a réalisé sa formation dans le domaine de la physique à l'Université de Grenoble et à l'Université Claude Bernard de Lyon et est au bénéfice d'un mastère en équipements biomédicaux acquis à l'Université de technologie de Compiègne. Elle a occupé successivement les fonctions d'ingénieur biomédical et de responsable du service d'ingénierie biomédicale, à l'Hôpital d'Annecy, puis à l'HNE depuis mars 2013.

Familière avec l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires et dotée d'une personnalité fédératrice déjà largement appréciée dans l'institution, elle possède toutes les compétences nécessaires pour occuper la fonction de directrice logistique, membre de la direction générale.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle fonction et remercions d'ores et déjà les cadres et les collaborateurs du département logistique pour leur engagement et leur soutien dans la période difficile traversée depuis de nombreux mois.

## Salaires 2015

### Indice

En Commission faitière CCT Santé21, les partenaires sociaux ont pris connaissance de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC). Le niveau des prix au mois d'août 2014 étant strictement identique à celui du mois d'août 2013 (mois de référence), il n'y a pas de renchérissement à compenser et l'indice 2015 sera identique à celui de 2014.

### Echelon et grille salariale

Concernant l'octroi de l'échelon 2015, nous vous rappelons que le protocole d'accord des partenaires sociaux du 5 juin 2014 prévoit un report au 1<sup>er</sup> juillet de l'attribution de l'échelon annuel, assorti d'une baisse globale de la grille salariale de 0.5%. C'est la grille de base à l'indice 100 (2007) qui sera modifiée, ce qui permettra de conserver pour la nouvelle grille indexée le même niveau d'indice (102.6) qu'actuellement. Cette dernière sera disponible prochainement sur Intranet.

En résumé : du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015, pas d'octroi d'échelon, l'échelle actuelle reste valable; dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015, octroi de l'échelon, avec une échelle baissée de 0.5%

A noter pour cette dernière mesure que les salaires bruts nominaux sont garantis; cela concerne notamment les collaborateurs colloqués à l'échelon 25 ou engagés depuis moins de 6 mois en date du 1<sup>er</sup> juillet.

### Allocation complémentaire pour enfants

Les partenaires sociaux ont décidé d'adapter le montant de l'allocation complémentaire conformément à la décision du Conseil d'Etat de la diminuer de CHF 10.- pour la fonction publique neuchâteloise, en compensation de l'augmentation de CHF 20.- de l'allocation complémentaire de base (ALFA) pour les deux premiers enfants. Par conséquent, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'allocation complémentaire enfant passera de CHF 145.- par mois pour un 100% d'activité à Fr. 135.-, ceci pour les 4 premiers enfants (allocation maintenue à Fr. 145.- dès le 5<sup>e</sup> enfant).

Le service administration du personnel est à votre disposition en cas de question.

Alain Christinet, directeur des RH